

Réunion d'information sur le projet de SAGE Argoat Trégor Goëlo

10 juin 2009 - Cavan

Relevé d'informations

▲ Rappel ordre du jour :

1. Présentation du cadre actuel de la gestion de l'eau : qu'est ce qu'un S.D.A.G.E (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux), la révision du S.D.A.G.E Loire Bretagne de 1996 (additif) : quelles évolutions ? quelles articulations avec la D.C.E (Directive Cadre sur l'Eau) ?, qu'est ce qu'un S.A.G.E (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) ?, le S.A.G.E Argoat Trégor Goëlo, quels enjeux ? quels rôles pour la Commission Locale de l'Eau (C.L.E) à l'échelle du territoire ? *(par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne)*

2. Etat d'avancement du S.A.G.E Argoat Trégor Goëlo :

- le périmètre du S.A.G.E A.T.G
- les moyens financiers et humains mobilisés par la structure porteuse
- la composition de la C.L.E
- le calendrier d'élaboration du S.A.G.E
- l'état des lieux (nature des données à recueillir)

▲ Liste des personnes invitées :

- Représentants de la future CLE du SAGE Argoat Trégor Goëlo (voir liste)
- Présidents et Directeurs des Syndicats mixtes des bassins versants concernés
- Techniciens des Syndicats mixtes des bassins versants concernés
- Techniciens en charge dossiers de financement du SAGE ATG (Conseil Général, Conseil Régional, A.E.L.B)
- Présidents et Directeur(rice)s du Pays de Guingamp et du Trégor Goëlo
- Membres du Comité pilotage « Charte de l'environnement » Pays de Guingamp et du Trégor Goëlo
- Sous Préfet en charge de la coordination du SAGE ATG

▲ Liste des personnes présentes

Représentants C.L.E du SAGE Argoat Trégor Goëlo :

Thierry BURLLOT, CDC Lanvollon Plouha/Vice-président Pays de Guingamp en charge des politiques de l'eau
Jean NICOLAS, Syndicat intercommunal d'adduction d'eau du Trégor
Yvon BOUTIER, Syndicat de la Truite d'Elevage de Bretagne
Yves DROUMAGUET, Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor
Guy CONNAN, Syndicat Mixte Jaudy Guindy Bizien (SMJGB)
Yannick LE GUENNIC, CDC du Kreiz Breiz
Patrice DRILLET, Fédération des coopératives agricoles des Côtes d'Armor
Vincent LE MEAUX, Conseil Général des Côtes d'Armor
Philippe COULAU, Syndicat mixte du Schéma Cohérence Territoriale (S.C.o.T) du Goëlo-Trégor

Sylvie COLOBERT, CDC "Le Leff Communauté"
Philippe SALIOU, CDC Pays de Bégard
Ismaël ANDRE, représentant communes de Perros Guirec et Mantallot
Yves LE BIHAN, Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor
Marie Magdeleine DE KERMELE, Syndicat départemental de la propriété privée rurale
Janine LE BECHEC, CDC du Pays Rochois
Yves CHESNOT, Syndicat intercommunal d'adduction d'eau du Jaudy
René GUILLOUX, Syndicat mixte du Schéma Cohérence Territoriale (S.C.o.T) du Pays de Guingamp
Jean-François DELATTRE, Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor
Florence LE SAINT, Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor
Jacques ROBIN, CDA Lannion Trégor
Josiane CORBIC, Conseil Régional
Michel LORGUILLOUX, CDC Bourbriac
Marcel TURUBAN, CDC de la presqu'île de Lézardrieux
Jean Paul LE CALVEZ, CDC Trieux
Laurent DABOUINEAU, Vivarmor Nature
Louis HAMON, Association de consommateurs - UFC - Que Choisir
Jean Pierre GUINTINI, Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat (SMEGA)
Thierry POLLET, France Turbot
Germain SOL DOURDIN, Syndicat Mixte Jaudy Guindy Bizien (SMJGB)
Alan DOMBRIE, Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat (SMEGA)

Autres participants :

Bernard LE GARREC, CDC Paimpol Goëlo
Catherine BAUDET, Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor
Edith SVARTZ, CDC des trois rivières
Josiane POSLOUX, Mairie de Perros Guirec
AMPEN Nicolas, Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture (D.D.E.A 22)
Jean Pierre BOLLOCH, Mairie de Grâce
Sylvie BOSSARD
Philippe SEGUIN, Agence de l'Eau Loire Bretagne
Gaëlle THOUEMENT, Pays Trégor Goëlo
Victor BARDON, CDC Paimpol Goëlo
Pascal HUS, Office national de l'eau et des milieux aquatiques (O.N.E.M.A)
Gildas LE TROADEC, Pays du Trégor-Goëlo
Koulman MATHIEU, Syndicat d'adduction d'eau du Trégor
Vincent TETU, Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat (SMEGA)
Laurent LE CORVOISIER, Syndicat mixte du Schéma Cohérence Territoriale (S.C.o.T) Trégor Goëlo
Dominique LE GOUX, Eaux et Rivières
Michel PRIZIAC, Conseil de Développement Pays de Guingamp
Sylvain LAVAU, Syndicat Mixte Jaudy Guindy Bizien (SMJGB)
Céline LELIEVRE, Conseil Général des Côtes d'Armor
Henri PATIN, Conseil de Développement Pays de Guingamp
Hervé MONJORET
Jean François RIOU

▲ Relevé d'information

Point à l'ordre du jour	Termes des débats et décisions
<p>Introduction par Thierry BURLLOT, Vice président en charge des politiques de l'eau au Pays de Guingamp</p>	<p>Thierry BURLLOT excuse l'absence de Monsieur le Sous Préfet retenu par ailleurs et introduit la réunion en rappelant toute l'importance que revêt la préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques pour le développement d'un territoire comme celui des Côtes d'Armor. Thierry BURLLOT rappelle que la problématique de l'eau « <i>dépasse le monde agricole et s'inscrit dans une problématique plus large d'aménagement du territoire</i> ».</p> <p>L'importance des actions menées à l'échelle des bassins versants du périmètre pour la reconquête de l'eau et des milieux aquatiques est soulignée « <i>les syndicats mixtes des bassins versants du territoire font un travail remarquable et important</i> ».</p> <p>Thierry BURLLOT rappelle que le SAGE est un outil de planification, un outil pour organiser l'avenir, « <i>nous ne sommes plus dans les constats, les constats sont faits</i> » et « <i>qu'il est porté en concertation avec les deux Pays</i> » : le Pays de Guingamp et le Pays du Trégor Goëlo.</p> <p>La date de l'arrêté préfectoral constitutif de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Argoat Trégor Goëlo est précisée « <i>publiée début du mois de juillet 2009</i> ».</p> <p>Thierry BURLLOT insiste sur le rôle de la C.L.E « <i>constitue un véritable parlement de l'eau, un lieu de concertation et d'expression au service de la problématique de l'eau</i> ».</p>
<p>2. Intervention Philippe SEGUIN, Agence de l'Eau Loire Bretagne : Présentation du cadre actuel de la gestion de l'eau</p>	<p>Voir diaporama en pièce jointe</p>
<p>3. Intervention Tiphaine GUILBAULT, animatrice SAGE Argoat Trégor Goëlo : Etat d'avancement du S.A.G.E Argoat Trégor Goëlo</p>	<p>Voir diaporama en pièce jointe</p>
<p>4. Questions de la salle (par thématique)</p>	<p>« Assainissement non collectif » :</p> <p>Jean Pierre GUINTINI intervient en précisant que l'assainissement non collectif représente une source de pollution importante compte tenu de l'état de non</p>

Point à l'ordre du jour	Termes des débats et décisions
	<p>conformité de la majorité des installations et que « <i>l'on interpelle régulièrement en pointant du doigt le secteur agricole</i> » sans mentionner la part de responsabilité des collectivités ou des particuliers. Pose la question à Philippe SEGUIN de savoir si des aides financières ne seraient pas à envisager pour encourager et accélérer les travaux de mises aux normes.</p> <p>Philippe SEGUIN précise que les coûts de prise en charge seraient disproportionnés par rapport aux résultats attendus et que seuls 10 à 20 % des installations posent de réels problèmes de pollution. Des aides ciblées pour les collectivités maîtres d'ouvrage localisés sur des bassins versants sensibles existent néanmoins.</p> <p>Thierry BURLLOT, rappelle l'existence des S.P.A.N.C(s) (Service Public d'Assainissement Non Collectif) et précise en effet qu'en dehors de la réalisation des contrôles obligatoires imposés par la loi sur l'eau de 1992 les SPANC (rattachés aux collectivités) ne disposent pas de financement pour aider les particuliers à réaliser les travaux de mise en conformité et qu'il faudra y réfléchir.</p> <p>« Zones humides »</p> <p>René GUILLOUX s'interroge sur l'impact du classement des parcelles en zones humides en précisant « <i>que la définition retenue pour décrire une zone humide conduirait à classer près de 70 % des terrains en zones humides</i> ».</p> <p>« Police de l'eau »</p> <p>Alan DOMBRIE interpelle l'O.N.E.M.A sur son rôle de police de l'eau et cite un cas très particulier sur sa commune.</p> <p>« Projet SDAGE »</p> <p>Thierry BURLLOT invite les représentants du Conseil Général, du Conseil Régional et de la Chambre d'agriculture à faire une synthèse des avis rendus sur le projet d'additif au SDAGE de 1996 et demande à ce que ces avis soient transmis aux participants (voir en pièce jointe les avis publiés par ses structures)</p> <p>Jean NICOLAS, interroge l'Agence de l'Eau sur la date de parution du SDAGE « <i>on a mis vingt ans à le sortir</i> » et pose la question de savoir « <i>si jusqu'ici on n'a pas travaillé un peu à l'aveuglette</i> ».</p> <p>Philippe SEGUIN précise que le premier SDAGE est paru en 1996.</p>
<p>Conclusion par Thierry BURLLOT, Vice président en charge des politiques de l'eau au Pays de Guingamp</p>	<p>Thierry BURLLOT en guise de conclusion insiste sur la portée du SAGE en tant que « <i>véritable outil d'aménagement du territoire qui favorise une approche pluridisciplinaire des problématiques</i> » et cite deux exemples sur la CDC de Lanvollon Plouha et de Guingamp « <i>la capacité épuratoire du milieu sur la CDC de Lanvollon Plouha constitue un facteur limitant à l'urbanisation</i> » « <i>UNICOPA sur Guingamp, le développement de l'entreprise est conditionné par son système d'assainissement...</i> »</p> <p>Et Thierry BURLLOT de rappeler « <i>qu'il ne faut surtout pas opposer bassins versants</i></p>

Point à l'ordre du jour	Termes des débats et décisions
	<p data-bbox="454 262 1225 293"><i>et SAGE » et « qu'il s'agit bien de démarches complémentaires »</i></p> <p data-bbox="454 327 1441 398">Thierry BURLLOT précise que la prochaine réunion sera dédiée à l'installation de la C.L.E.</p> <p data-bbox="454 432 1441 504">Germain SOL DOURDIN demande à ce que les bassins versants soient représentés au sein du bureau de la CLE.</p>